

Accueil en entretien:

- *tous les vendredis :
8h30-11h45 & 13h30-17h
- *mardis, mercredis et jeudis
13h30-17h
- *Autre créneau horaire sur RDV

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison de l'enfance
24 rue du stade à Hérimoncourt
Tél : 03 81 36 76 25
francas.ramherimoncourt@orange.fr

Les temps d'échanges et de rencontres:

De 9h15 à 10h15
Voir planning en page 2



Bulletin de:
Septembre-octobre
2018

Le journal du relais

Villes concernées: *Abbévillers *Communes du Lomont *Dasle *Hérimoncourt *Seloncourt *Vandoncourt
Journal lisible sur les sites internet municipaux. Page J'aime Relais Assistantes Maternelles d'Hérimoncourt

Bonjour Mesdames, Messieurs

Se rendre à la:

**bourse aux jouets et
matériel de puériculture**

**à Dasle, samedi 6 octobre,
de 9h à 17h30
salle espace loisirs**

Vous pouvez déposer vos jouets et matériel de puériculture (pas de vêtements) le vendredi 5 octobre de 13h30 à 19h.
2€ par tranche de 10 articles. 10% des gains seront gardés par l'association *Nouvelles activités dasloises*.
Reprise des invendus de 18h30 à 19h30.

Prévenir le Relais que:

- */ vous n'avez pas de place disponible actuellement.
- */ vous pouvez accueillir un enfant prochainement.

**Ne rien
oublier lors
de cette
rentrée!**

Réserver la journée du: samedi 24 novembre:

Une fête est en préparation pour mettre en valeur les assistantes maternelles de l'ensemble du pays de Montbéliard et leur profession !

Informez le RAM et la PMI que:

**vous acceptez des enfants d'intérimaires
via le dispositif FASTT**

Vous vous engagez à rencontrer des parents intérimaires en recherche d'une nounou. Si le contact s'est bien passé avec le parent et l'enfant, vous vous engagez à signer un contrat, quelle que soit la durée de l'accueil. Grâce à ce dispositif:

- */ le contrat pourra ne pas être rompu entre deux missions.
- */ Vous serez appelé en priorité par ces parents en recherche.
- */ Les parents seront accompagnés pour effectuer les démarches administratives.
- */ L'assistante maternelle bénéficiera d'une garantie face aux impayées de salaire.

Noter que :

**les lieux et jours des temps
d'animation changent:**

- */ Animation à Seloncourt tous les mardis, de 9h15 à 10h15 dans le bâtiment La fonderie
- */ Animation à Hérimoncourt tous les vendredis dans les locaux du RAM.
- */ Accueil libre tous les mercredis dans les locaux du RAM.




Temps de rencontres et d'échanges : de 9h15 à 10h15

Mardi=
Seloncourt

Attention!
Changements de lieux de permanence



Vendredi=
Hérimoncourt

Mardi 4 septembre <i>Jeux de société</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie	Mercredi 5 septembre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 6 septembre 	Vendredi 7 septembre <i>Eveil sensoriel</i> Hérimoncourt, locaux du relais
Mardi 11 septembre <i>Eveil aux sons</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry du conservatoire de musique	Mercredi 12 septembre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 13 septembre <i>Eveil artistique</i> Blamont, salle du périscolaire Dans l'école	Vendredi 14 septembre <i>Eveil scientifique</i> Hérimoncourt, locaux du relais
Mardi 18 septembre <i>Eveil moteur</i> Seloncourt, gymnase place Ambroise Croizat	Mercredi 19 septembre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 20 septembre <i>Eveil culinaire</i> Dasle, salle du périscolaire, dans l'école	Vendredi 21 septembre <i>Jeux de société</i> Hérimoncourt, locaux du relais
Mardi 25 septembre <i>Eveil artistique</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie	Mercredi 26 septembre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 27 septembre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Vendredi 28 septembre <i>Eveil artistique</i> Hérimoncourt, locaux du relais

Mardi 2 octobre <i>Chansons</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry	Mercredi 3 octobre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 4 octobre <i>Motricité fine</i> Dasle, salle du périscolaire, dans l'école	Vendredi 5 octobre <i>Eveil culinaire</i> Hérimoncourt, locaux du relais
Mardi 9 octobre <i>Eveil scientifique</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie	Mercredi 10 octobre Accueil libre Hérimoncourt, Parc du chateau	Jeudi 11 octobre <i>Eveil culturel</i> Blamont, salle du périscolaire Dans l'école	Vendredi 12 octobre <i>Patouilles</i> Hérimoncourt, locaux du relais
Mardi 16 octobre <i>Eveil culturel</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie	Mercredi 17 octobre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 18 octobre <i>Eveil scientifique</i> Dasle, salle du périscolaire, dans l'école	Vendredi 19 octobre <i>Motricité fine</i> Hérimoncourt, locaux du relais
Mardi 23 octobre <i>Eveil aux sons</i> Seloncourt Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry	Mercredi 24 octobre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Jeudi 25 octobre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais	Vendredi 26 octobre <i>Eveil artistique</i> Hérimoncourt, locaux du relais

Mardi 30 octobre <i>Eveil moteur</i> Seloncourt, gymnase place Ambroise Croizat	Mercredi 31 octobre Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais
--	---

Temps d'animation ouverts aux parents employant une assistante maternelle ou une garde à leur domicile.



Une information des services PMI du département

Voici ci-dessous une information émanant des services PMI du Conseil départemental.

« Depuis le 1^{er} juin 2018, il existe de nouvelles obligations vaccinales pour les enfants qui fréquentent un lieu d'accueil : assistant maternel, crèche, école maternelle, centre de loisirs...

En tant qu'assistant maternel ou responsable d'une collectivité d'enfants, **il vous revient de vous assurer des vaccinations** de chacun des enfants que vous accueillez. Vous assumez la responsabilité d'une possible contamination d'un enfant à un autre.

Pour vous aider à contrôler les vaccinations sur le carnet de santé de l'enfant voici un document récapitulatif. Deux situations sont possibles :

Enfant né avant le 1er janvier 2018

cerfa
N°12594*01
Certificat de vaccination n°1

Non obligatoire



Vaccination antituberculeuse : B.C.G.

Diphthérie, Tétanos et Poliomyélite obligatoires

Vaccination contre la diphthérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche (*pertussis*), l'*Haemophilus influenzae b**

Enfant né après le 1er janvier 2018

cerfa
N° 12594*02

Vaccinations obligatoires

Vaccination contre la diphthérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche (*pertussis*), l'*haemophilus influenzae b* et l'hépatite B*

Avant 3 mois : une 1^{ère} dose

Vaccination contre les infections à pneumocoque

Avant 6 mois : une 1^{ère} dose

Vaccination contre les infections invasives à méningocoque de sérogroupe C

Avant 15 mois : une 1^{ère} dose

Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) (*measles, mumps, rubella*)

En cas de difficultés à vérifier la bonne couverture vaccinale de l'enfant à l'aide du carnet de santé : vous pouvez demander aux parents un certificat médical d'un professionnel de santé libéral ou de PMI qui les suit, attestant que l'enfant est à jour.



L'alimentation chez les tout-petits

0-6mois : Pendant ses 6 premiers mois de vie, la seule alimentation de bébé est le lait, qu'il soit maternel ou infantile (1^{er} âge).

A partir de 6 mois (révolus) débute la diversification alimentaire. Bébé commence à manger « solide », ses fonctions digestives étant devenues plus matures, mais le lait doit rester la base de son alimentation (lait maternel ou 1^e âge).

Cette diversification se fait sur deux grandes périodes :

1. Le début de la diversification qui correspond à l'introduction progressive de nouveaux aliments
2. La phase d'apprentissage à l'alimentation de « grand » qui commence vers 8/12 mois et se poursuivra tout au long de l'enfance.

Rythme d'introduction : Il est fortement conseillé de n'introduire qu'un aliment à la fois. Il est également conseillé de n'introduire qu'un changement à la fois : solide/liquide, cuillère/biberon. Aussi, un seul repas, généralement celui de midi, sera donné. Le lait continuera d'être donné matin, goûter et soir.

Les légumes sont introduits petit à petit et mixés finement. Il faut commencer par des légumes facilement tolérés par le système digestif de l'enfant (haricots vert, épinards, carottes...). Les crudités et légumes riches en fibres sont à éviter en début de diversification car ils sont difficiles à digérer. Il faut attendre encore quelques mois pour donner des légumineuses (lentilles...)

Viandes, poissons, œufs (protéines) doivent également être introduits dans l'alimentation du jeune enfant. Ces aliments sont riches en fer, ils permettront donc de limiter la carence voire l'anémie. Il est conseillé de ne proposer viande, poisson ou œuf qu'une seule fois par jour, le poisson deux fois par semaine. Quant aux œufs, ils doivent être cuits durs et il est conseillé de n'en donner qu'un quart.

Les féculents (pain, pâtes, riz, pommes de terre...) sont eux aussi à introduire dans l'alimentation de l'enfant. Ils doivent impérativement être bien cuits et on ne les introduit qu'à partir de 7 mois.

Les fruits, eux aussi, doivent être intégrés à l'alimentation : bien mûrs, écrasés ou en compote. Ils sont un apport essentiel en vitamines et en eau.

Les produits laitiers ont une place importante dans l'alimentation de l'enfant car ils apportent du calcium, indispensable à la croissance et à la solidité des os. Une grande partie de ses besoins est couverte par le lait mais il en faut plus. Le fromage et les yaourts aideront à atteindre la quantité conseillée qui est de 3 par jour, de façon variée.

Le calcium, pour qu'il soit fixé sur les os, a besoin de vitamine D qui est produite par la peau sous l'action des rayons du soleil. Calcium et soleil vont donc de paire.

Attention : Le beurre et la crème fraîche sont considérés comme matières grasses et non comme produits laitiers.

L'eau doit rester la seule boisson de l'enfant ! Bannissez tous sodas et boissons sucrées. Proposer de l'eau à volonté. En effet, l'eau est indispensable à notre organisme puisqu'elle représente environ 60% du poids de notre corps et nous en perdons une bonne partie naturellement par la transpiration, l'urine etc...il faut donc compenser cette perte par l'alimentation mais surtout en buvant un maximum.

De plus, les jeunes enfants sont plus sujet à la déshydratation, il faut donc leurs proposer à boire très régulièrement. Pour un petit plaisir, il est tout à fait possible d'y ajouter quelques feuilles de menthe ou une rondelle de citron.

Limitez l'apport en **sel** car chaque aliment contient naturellement le sel dont le corps a besoin, il est donc inutile d'en rajouter. Attention aux **matières grasses**: beaucoup de préparations alimentaires industrielles (viennoiseries, plats cuisinés...) contiennent ce que l'on appelle des matières grasses « cachées ». Concernant le sucre, sachez qu'il n'a pas sa place dans l'alimentation de bébé.

Bébé n'apprécie pas un nouvel aliment ? Pas d'inquiétude, il a aussi ses préférences, ses humeurs. Peut-être que dans quelques temps il appréciera cet aliment. Alors le conseil est de ne pas insister et de reproposez ce même aliment quelques jours plus tard. Le forcer serait le meilleur moyen de créer du dégoût et une réticence au moment des repas.

Bébé refuse de changer d'alimentation ? Pas de panique, chacun à son rythme ! La diversification, selon les enfants, peut prendre plus ou moins de temps. En attendant, le lait reste sa quasi-unique alimentation, le solide viendra d'ici peu...

De 8/12 mois à 3 ans : Bébé a désormais une alimentation variée qui se rapproche peu à peu de celle des adultes (4 repas/jour). Bien sûr les quantités doivent être adaptées à son âge (sans quoi des problèmes de santé apparaîtraient). Le lait est toujours très présent : au moins 500ml jusqu'à 1 an et pas plus de 800ml à partir de 1 an, lait et produits laitiers confondus. En effet, un apport trop important en protéines est déconseillé. Lorsque bébé commence à avoir une alimentation plus diversifiée, le lait infantile conseillé est le 2^e âge (ou maternel).

Le **fromage** peut également être introduit petit à petit.

Il faut être vigilant à ce que l'enfant ait une alimentation équilibrée et une activité physique régulière pour le maintenir en bonne santé. Éviter les grignotages entre les repas est essentiel pour que l'enfant mange correctement lors des repas.